



## Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

### Pont-sur-Seine, en Champagne

#### INTRODUCTION

Pont-sur-Seine est une commune du département actuel de l'Aube, située à environ 50 km de Troyes.



Photo de l'entrée de la ville, ancienne porte Saint-Martin.  
Photo fournie par l'auteur.

Une cinquantaine de migrants sont partis de la Champagne comprise dans les limites du département actuel de l'Aube vers la Nouvelle-France québécoise.

La seigneurie de Pont-en-Champagne est achetée en 1630 par Claude Bouthillier de Chavigny, secrétaire d'État de Louis XIII et proche du cardinal Richelieu, lorsqu'il est nommé surintendant des Finances [officier de l'administration des finances chargé d'ordonner les dépenses de l'État]. Il fait construire à Pont une demeure que la Grande Mademoiselle (voir plus loin) qualifiera de *l'une des plus belles maisons de France*. C'est dans ce château qu'elle se réfugiera temporairement à la fin octobre 1652 après les troubles de la Fronde à Paris où elle avait donné l'ordre de tirer sur les forces royales. Les Bouthillier étaient propriétaires d'autres fiefs du bailliage de Troyes. *L'essentiel de l'activité des bailliages et des sénéchaussées était de rendre la justice en appel des prévôts, mais surtout de connaître les causes civiles et criminelles en première instance* (Bély).

La seigneurie de Pont reste dans la famille jusqu'en 1773. Elle passe ensuite successivement aux mains de Ferdinand-Maximilien Mériadec de Rohan, évêque de Bordeaux, puis à celles de François-Xavier de Saxe, neveu de Maurice de Saxe, maréchal de France et oncle

de Louis XVI. Le château a été confisqué en l'an VI du calendrier républicain (1798) et acheté sept ans plus tard par Napoléon qui en fait la résidence de sa mère. Lorsque les alliés contre Napoléon atteignent Pont en 1814, le château est pillé et incendié. Pont-sur-Seine eut deux paroisses : Saint-Martin et Saint-Nicolas. Il ne subsiste que la première.

En 1636, Claude Bouthillier et son épouse Marie de Bragelogne font entièrement peindre les murs et les voûtes de l'église de Saint-Martin. Les dessins sont toujours visibles et donnent à l'église une note très originale.

La ville était fortifiée. Les habitants étaient chargés de l'entretien des murailles, pont-levis et porte, et du curage des fossés; à cette dépense s'ajoutaient, indique un document non daté, le loyer des casernes et de la « chambre de ville », les gages du maître d'école, du tambour, de l'huissier et du greffier de ville, « les droits des officiers municipaux réunis à la communauté », l'entretien et l'équipement du milicien, l'entretien des ponts et des puits. Les revenus étaient constitués de diverses pièces de

terre et de la pêche des fossés de la ville comme il est indiqué dans le document, ainsi que de rentes diverses; sur ce document les revenus se montent à 538 livres, et les dépenses à un peu plus de 468 livres. Il est précisé que si l'intendant accorde au bailli les 50 livres qu'il demande, les charges seront de 518 livres et

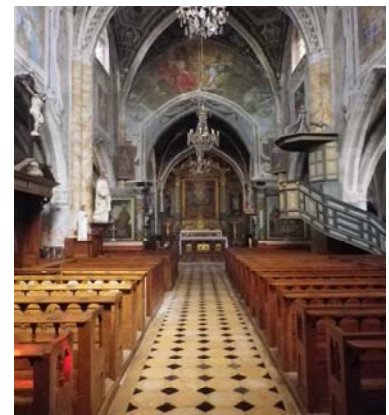


Photo de l'intérieur de l'église. Une tour et un transept datent du XII<sup>e</sup> siècle.  
Photo fournie par l'auteur.

*il ne Restera plus pour la depences des feux de foyer Et autres Extraordinaires* qu'un peu plus de 19 livres.

On peut voir à Pont deux maisons remarquables : l'une, du XVI<sup>e</sup> siècle, dite « des Trois Empereurs » parce qu'au cours de la Campagne de France de 1814, le tsar de Russie Alexandre, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume et l'empereur d'Autriche François 1<sup>er</sup> y séjournèrent; l'autre, la plus ancienne de la commune, du XV<sup>e</sup> siècle.



Photo de la maison du XV<sup>e</sup> siècle. Photo fournie par l'auteur.

## ÉLÉMENTS DE LA VIE À PONT-SUR-SEINE

### L'eau

Pont-sur-Seine a toujours été le passage de la Seine le plus fréquenté de cette région. On apprend dans les archives conservées qu'il existait plusieurs ponts pour franchir la rivière à cet endroit; le péage [dû au seigneur] était laissé par bail à un habitant; en février 1649, une ordonnance fixe les droits de péage *a coutume par Eau dependant de la chatellenie de Pont: chascune beste chevalline, a Suies ou Mulletz attelz sur une charette paiera un denier; si ces bêtes portent « un Bat ou panneau », chacune devra payer deux deniers; Chascune roüe tant desdicts Cochés camions Charettes et harnois seront aussy tenus payer un denier.* [Le Dictionnaire Le Littré donne comme définition au mot camion : « Charrette dont les roues ont très peu de hauteur ». Le Grand Robert en fixe l'origine au XIV<sup>e</sup> siècle sous la forme *Chamion* avec le sens de « Véhicule bas à quatre roues de petit diamètre pour le transport des marchandises pesantes ».] *Le Bestial a pied fourchu comme Bœufs (...), vaches, veaux, Moutons, Brebis, Agneaux, Chevres et pourceaux paiera aussi un denier; Un Batteau petit ou grand, ou bachot paiera huit deniers, etc.*

En 1652, *les ponts ont été rompus à l'occasion des mouvements qui estoient lors* [qui se déroulaient alors]; l'explication est donnée dans un document du 24 juillet 1654 : l'armée du duc de Lorraine passant le long de la rivière de Seine et menaçant les habitants, ceux-ci, *pour evitter la cource et Incursions des coureurs qui auroient peu Entrer en cette ville & semparer de la place au préjudice du service du Roi, ont fait abattre deux travées du grand pont et lever les platteaux et Somniers tant dudit grand pont que petit pontz de Seyne qui est attendant.* Un bac est établi sur la rivière, le péage étant au profit de Marie de Bragelogne, veuve de Claude Le Bouthillier. En 1697, le roi délivre permission et lettres patentes à Élisabeth Bossuet, veuve d'Armand-Léon de Bouthillier de Chavigny, pour « construire » un bac sur la rivière et percevoir pour le passage les droits accoutumés; on ne sait pas pour quelle raison une nouvelle autorisation est alors nécessaire

(peut-être en raison d'un partage de la succession). La ville contesta cette ordonnance, parce qu'il n'y était pas précisé que le passage serait gratuit pour les habitants de Pont. Le consentement des habitants ne fut donné qu'en 1700, *a la charge toutes foyes que les dits habitants seront exempts de tous droits de passage et passeront et repasseront audit bacq sans payer aucune chose pour quelque cause, et soubz quelque pretexte que ce puisse estre, sy ce nest pour les charetter et charioter seullement dont le droit sera payé comme par les forains et estrangers.* Les lettres patentes ne furent enregistrées qu'en 1703. En janvier 1753, un arrêt du Conseil confirme le seigneur de Pont dans le droit de continuer à tenir un bac sur la Seine et fixe les nouveaux tarifs de péage.

### Les métiers

Les registres paroissiaux, comme les minutes notariales, font découvrir des métiers particuliers, liés à l'eau surtout, tels ceux de voiturier par eau ou de bachoteur. Concernant ce dernier terme, on le trouve dans l'acte de mariage des parents d'Antoine Chatelain : le père de l'époux, décédé, était *vivant bachoteur*. Le parrain du migrant est également *Bachotteur de la paroisse St.Nicolas*. [Le bachot est une petite embarcation à fond plat composée, comme l'indique un marché, de trois ou quatre planches; dans l'église de Saint-Martin se trouve une statue de la confrérie de Saint-Nicolas qui le représente posé sur un bachot. Le voiturier est un conducteur de barque, de bateau ou de train de bois. On parle aussi de flette, qui est un bateau de rivière au service d'un bateau plus grand.]

D'autres archives, comme celles de la commune, ne doivent pas être négligées. Si elles ne nous donnent pas toujours des indications utiles pour les recherches strictement généalogiques, elles nous permettent de connaître la vie de la cité à l'époque de ces ancêtres : passages et logement des troupes, gages du recteur d'école, rétributions versées au lieutenant général de police, répartition des effets (*chemises, cols, avresacs, giestres, soulliers*) fournis aux miliciens de chacune des paroisses. [La milice est créée en 1688; son but est de compléter le recrutement de l'armée; les miliciens sont tirés au sort; il arrive que la famille d'un milicien paie les services d'un « remplaçant ».]

On apprend même que le 7 août 1763, une assemblée des habitants fut convoquée *en la forme ordinaire suivant les ordres qui leur ont été adressées pour faire faire en cette ville des Rejouissances a l'occasion de la paix*; et un « Mémoire » établit les dépenses *faites pour les réjouissances a la publication de la paix faite le 15 aoust 1763* : dépenses pour des flambeaux, salaires de tambours venus de Nogent et *leur depens chez marin cabaretier*, prix des « bourées » pour le feu [sans doute des fagots de branches pour allumer le feu], de l'arbre pour accrocher les dites « bourées » et les salaires de ceux qui y ont été employés, prix des violons, prix des rubans pour les violons, les tambours et les cocardes, et achat de *poudre à tirer distribuée aux bourgeois*

« qui n'étaient pas en faculté d'en accepter [r]... ». La paix de 1763 ne fut certainement pas célébrée de la même manière dans la colonie qui passait aux mains des Anglais...

## MIGRANTS

Trois migrants sont originaires de Pont-sur-Seine, trois hommes, et vraisemblablement tous les trois partis en tant que soldats, à trois époques différentes de la colonie : Nicolas Sylvestre, arrivé le 18 août 1665 sur *L'Aigle-d'Or* avec les troupes du régiment de Carignan-Salières; Étienne Guichon qui se marie à Québec en 1706, et Claude-Antoine Chatelain venu avec les troupes de la Marine en 1741.

### Nicolas Sylvestre

Le premier renseignement concernant son origine est contenu dans son acte de mariage à Québec le 20 août 1667, avec dispense de publication des bans : Nicolas Sylvestre, soldat, fils de Nicolas et Tanche Colson, de « Pons sur Saine en Champagne », épouse Barbe Nepveu. La conjointe est âgée d'un peu plus de 13 ans et demi, ayant été baptisée à Québec le 3 décembre 1653. Le couple aura 16 enfants, 6 fils, 9 filles et un enfant mort-né.

La date de son mariage et le surnom de Champagne donné dans certains actes de baptême des enfants confirment l'arrivée du soldat Nicolas Sylvestre avec la compagnie de Grandfontaine, du régiment de Carignan-Salières en 1665. On sait qu'avant de s'embarquer, le régiment se déplaça de Marsal en Lorraine (actuellement en Moselle) à La Rochelle; son itinéraire le fit peut-être passer par la Champagne, les compagnies pouvant avoir été complétées en cours de route.

Un autre soldat – mais on ne sait pas s'il appartient au régiment de Carignan-Salières – part de la même région à cette époque; il s'agit de René Rémy dit Champagne, originaire de L'Huître, qui épouse le 24 janvier 1667 à Trois-Rivières Marie Léonard.

Dans les registres de Pont-sur-Seine, le patronyme est Sevestre (une fois Chevestre). On le trouve dans des actes de la fin du XVI<sup>e</sup> permet de le rattacher à la famille du migrant. En Nouvelle-France, seul l'acte de baptême du premier enfant du couple, Nicolas, le 10 juillet 1669, donne le patronyme Sevestre; tous les autres actes sont au nom de Silvestre ou Sylvestre. On ne connaît pas la date de naissance du migrant; les actes conservés de la paroisse de Saint-Martin concernent cinq autres enfants du couple : des jumeaux, André et Claude baptisés le 10 avril 1635, Martin le 6 juillet 1636, Laurent le 16 décembre 1638, Didier le 25 mars 1647. Tanche Colleson est marraine d'un enfant du couple Claude Sevestre et Thomasse Gaucher le 14 novembre 1632; l'acte ne précise pas si elle est mariée. Le patronyme de la mère du migrant est orthographié parfois Colleson, parfois aussi Colsonne : il est fréquent que le patronyme d'une femme soit ainsi féminisé dans les actes.

Le prénom Tanche rappelle le souvenir d'une jeune vierge et martyre, décapitée vers 637 pour n'avoir pas voulu céder aux avances d'un domestique ou d'un soldat; elle continua à marcher, la tête sous le bras, jusqu'à un endroit entre L'Huître et Saint-Ouen; une chapelle y fut édiflée. L'église de L'Huître est dédiée à la sainte.

Les deux parents de Nicolas Sevestre sont inhumés à un peu plus d'un mois d'intervalle : Estanche Colson le 15 octobre 1652 et Nicolas Chevestre le 26 novembre suivant.

En tenant compte de l'âge donné au recensement de 1681 en Nouvelle-France, 39 ans, Nicolas Sevestre serait né en 1642; dans l'acte de sépulture à Neuville le 10 mars 1729, Sevestre est dit âgé de 85 ans, ce qui le ferait naître vers 1644. Il devient orphelin vers l'âge de 8 ou 10 ans, et il serait parti pour la colonie à l'âge de 21 ou 23 ans. Notons cependant qu'après les actes de sépulture des deux parents en 1652, il n'est pas question des autres membres de cette famille dans les registres paroissiaux; aucun des enfants du couple Sevestre et Colson n'est parrain ou témoin à un autre acte; on peut penser qu'ils sont décédés en bas âge; il est également possible que le migrant ait quitté son village bien avant qu'on le retrouve engagé dans le régiment de Carignan-Salières...

### Étienne Guichon

Il est baptisé le 26 janvier 1676 à Pont-sur-Seine (paroisse de Saint-Martin); il est le fils de Jacques et Edmée (Aimée) Mariée ou Marier. Un frère et deux sœurs sont baptisés au même endroit : Pierre le 10 juillet 1669, Marie-Edmée le 23 janvier 1672 (née le même jour dans l'un des registres, le 22 dans l'autre...) et Anne le 4 mai 1673; dans ces deux derniers actes, le père est dit tailleur ou tailleur d'habits. Ce renseignement ne correspond pas à celui qui est donné dans l'acte de mariage du migrant à Québec le 7 janvier 1706 avec Françoise Langlois : le père est alors dit receveur des aides [officier chargé de recevoir les subsides établis sur le vin et autres boissons]. Le couple a deux enfants; l'un meurt à la naissance et l'autre, à un mois.

Anne Guichon, sœur du migrant, épouse le 5 juillet 1706 à Pont, Didier Bregeon fils de Didier, laboureur et défunte Marie Desert; le père de l'épouse est alors dit marchand; sa mère est décédée.

Le patronyme Guichon est largement et anciennement représenté à Pont; en 1631, un Claude Guichon est procureur du roi [officier chargé de défendre les intérêts du roi].

### Claude-Antoine Chatelain

Il est le fils d'Antoine (Antoine-Joseph dans l'acte de baptême du migrant) Chastellain et Marie-Anne Jouet. Ses parents se sont mariés le 2 novembre 1718 à Pont-sur-Seine (Saint-Martin) : Antoine est maître chirurgien à Pont, fils de défunt Charles-François Chatelain et Anne-Marie Gallant; Marie-Anne Jouet est la fille de défunt Louis, vivant « bachoteur » à Pont, et Marie Gouet; Marie-Anne Jouet décède à Pont le 16 mai 1730 à l'âge de 35 ans. Dans les divers actes où il se retrouve, le patronyme paternel est

orthographié Chatelain, Chastellain, Chastelin, Chastelain et, celui de la mère, Jouet ou Jouette.

Claude-Antoine est baptisé le 11 mai 1720 par la sage-femme, ce qui indique que l'enfant était en danger de mort; le vicaire administre le baptême sous condition le lendemain. L'acte nous apprend que le grand-père paternel de l'enfant, décédé, était employé dans les affaires du roi en Flandre... Sept frères et sœurs naissent et sont baptisés au même endroit : Paul-Alexandre-Pierre le 17 juin 1721, Jean le 3 février 1723, Martine le 2 janvier 1724, Marie-Anne-Marguerite le 1 janvier 1725, Louis le 26 mars 1726 (baptême le 27), Hierosme le 30 janvier 1728 (baptême le 2 février), et Marie-Anne le 8 mai 1730; cette dernière décède le 9; le décès de la mère suit donc la naissance et le décès de la dernière fille. On le voit, les naissances se suivent rapidement, et plusieurs enfants sont ondoyés par le chirurgien ou la sage-femme à la maison.

Claude-Antoine Chatelain arrive en Nouvelle-France en 1741 en tant que chirurgien des troupes de la Marine; il est parfois surnommé Derigny. [Les troupes de la Marine existent depuis 1622, sous la dénomination de « Compagnies ordinaires de la mer »; leur but est d'abord d'assurer la protection des vaisseaux du roi; Colbert en fait en 1674 des troupes coloniales permanentes et leur donne le nom de « Troupes de la marine »; en 1690 elles prennent le nom de « Compagnies franches de la marine » et dépendent directement du ministère de la Marine qui a charge des colonies; elles sont envoyées régulièrement en Nouvelle-France jusqu'à l'arrivée de régiments de l'armée de terre.]

Des écoles de chirurgie navale sont créées à Rochefort en 1720, à Toulon en 1725 et à Brest en 1731; si Chatelain a fait ses études dans l'une d'elles, ce n'est en tout cas pas à Rochefort : l'École a conservé la liste des élèves qui l'ont fréquentée, et le nom Chatelain n'y apparaît pas. Les autres écoles n'ont pas conservé les registres de leurs élèves. On connaît par la base de données des *Compagnies franches de la Marine au Canada 1750-1760* de la Société de généalogie de Québec les déplacements du migrant et les postes qu'il occupe : ainsi, de 1741 à 1745, il est chirurgien au fort Niagara; en 1745 il est soldat de la compagnie de La Corne en garnison à Montréal; en 1747 il participe à une action contre les Indiens; il est second chirurgien du parti de M. Rigaud de Vaudreuil (le gouverneur); en 1748 il est en garnison à Détroit. Il épouse, le 9 juin 1750 à L'Assomption, Thérèse Lesage, fille de Jean-Baptiste Lesage, maître chantre et tailleur d'habits. Ses déplacements sont ensuite moins nombreux : en 1752, il est chirurgien de L'Assomption, et participe à un convoi destiné à la Rivière-Blanche; en 1763 il est négociant et maître chirurgien; il est détenu à la prison de Montréal en 1764 (pour dettes); il est négociant en 1766, docteur en chirurgie en 1780.

Le couple Chatelain et Lesage a 12 enfants, 7 fils et 5 filles; la plupart meurent en bas âge. Seule une fille se marie en 1786 avec Basile Roy dit Portelance. « Le Sr. Chastelin » décède subitement le 6 mai 1781 (sépulture le 8) à L'Assomption.

Un inventaire des biens de la communauté est fait en août 1781; on y découvre les instruments liés à son métier de chirurgien : bistouris, daviers [instruments de chirurgie dentaire destinés à l'extraction], pinces, couteaux; d'autres articles destinés aux soins et aux remèdes : trébuchets, fioles et flacons, racines, onguent; et vingt-deux livres *tant gros que petit*.

#### INSTRUMENTS DE RECHERCHES

##### Les registres paroissiaux

Il ne faut pas oublier que depuis l'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye en avril 1677, ces registres doivent être tenus en double exemplaire, la « minute » restant dans la paroisse, la « grosse » étant transmise au greffe du tribunal le plus proche. Dans le cas de Pont-sur-Seine, c'est la collection départementale qui a été numérisée et qui peut être consultée en ligne. Le registre de la collection communale est toujours conservé à la mairie de Pont. Il peut exister des différences entre les deux collections (lacunes plus ou moins importantes, signatures des personnes dans l'une et pas dans l'autre...). Le chercheur doit en tenir compte. C'est ainsi que l'auteur de cette chronique, lorsque les registres de Nogent-sur-Seine (à quelques kilomètres de Pont) furent relevés par le Cercle généalogique de l'Aube, a pu annoncer à un descendant de Marie Richard, fille de Pierre Richard et Anne Masson, et future conjointe à Québec en 1669 d'Antoine Daunay, la date de naissance et de baptême de son ancêtre le 15 février 1650 à Nogent-sur-Seine, renseignement qu'il recherchait depuis des années. Mais quand le correspondant voulut consulter l'acte sur le site des Archives départementales, il ne le trouva pas puisqu'il n'est que dans la collection communale, conservée aux Archives de la Mairie!

Pour les migrants qui nous concernent dans cet article, la consultation des deux collections de registres de Pont n'a pas révélé d'actes nouveaux. Les registres numérisés de Saint-Martin commencent en 1571, ceux de Saint-Nicolas en 1582, mais les lacunes sont importantes : pour la première paroisse, on passe par exemple de 1587 à 1621, et pour la seconde, de 1588 à 1606...

##### Les minutes notariales

L'autre source la plus souvent consultée est la collection des minutes de notaires. Malheureusement pour Pont-sur-Seine, aucun document d'archives n'a été conservé. On trouve dans celles des notaires de la ville voisine de Nogent-sur-Seine quelques actes concernant des habitants de Pont.

##### Les archives du prieuré de Notre-Dame

Les Archives départementales de l'Aube à Troyes conservent également des archives du prieuré de Notre-Dame de la paroisse remontant à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle; on



y rencontre déjà certains des patronymes qui seront ceux des migrants, mais, comme je l'ai indiqué, rien n'a permis de rattacher les familles.

### Les livres et articles

Il existe bien sûr des ouvrages et de nombreux articles sur la commune ou sur la région. Citons d'Alphonse Roserot, le *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube) des origines à 1790*, Langres, 1945, réimprimé par Laffitte Reprints; de Louis Le Clert, *Quelques seigneuries de l'ancienne Châtellenie de Pont-sur-Seine. Foujon, le Mesnil-les-Pars, Minay, Château-Mahiet*, Troyes, 1900.

### FRONTENAC À PONT-SUR-SEINE

Quelle ne fut pas la surprise de l'auteur de cette chronique en effectuant des recherches en vue de l'émission *Qui êtes-vous?* consacrée à Dominique Michel, descendante de Nicolas Sevestre, émission produite par la société Zone3 - A media inc. et diffusée en décembre 2013 par Radio-Canada, de découvrir dans le registre de Saint-Martin à la date du 2 juillet 1656 la présence de Louis de Buade, comte de Frontenac, parrain de Louis Guyon, fils de Paul Guyon et Marie Guichon! La marraine est Marie de Bragelogne, veuve de Claude Le Bouthillier. La comparaison des deux collections des registres paroissiaux à cette date a révélé dans celui de la collection communale la signature du parrain, de la marraine et du vicaire.

Frontenac à Pont-sur-Seine, c'était une surprise qu'il fallait élucider. Louis de Buade naît le 12 mai 1622 à Saint-Germain-en-Laye; il est baptisé le 30 juillet 1623, son parrain est Louis XIII; en octobre 1648, il épouse en secret Anne de La Grange, fille du seigneur de Trianon et de Neufville; en mai 1651 naît le seul enfant du couple, François-Louis. Anne de La Grange Trianon est parente avec Marie de Bragelogne, épouse du seigneur de Pont, Claude Le Bouthillier; le fils du couple Frontenac et de La Grange est baptisé le 13 mai 1655, et la marraine est Marie de Bragelogne.

L'article de W.J. Eccles dans le *Dictionnaire biographique du Canada* indique qu'à l'époque de la naissance de son fils, Frontenac fait partie de

l'entourage de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et que son épouse est admise dans l'entourage de la fille de Gaston, Mademoiselle de Montpensier, autrement appelée « la Grande Demoiselle », qui, on l'a vu, passa aussi à Pont-sur-Seine, au château des Bouthillier. En 1653, criblé de dettes, Frontenac doit vendre ou abandonner la charge de colonel de son régiment. Il devient gouverneur de la Nouvelle-France en 1672.

### SOURCES

- Archives départementales de l'Aube à Troyes. Registres paroissiaux de Saint-Martin et de Saint-Nicolas, archives du prieuré Notre-Dame, archives de la commune (ED298/1, 6 et 13 en particulier).
- BALVAY, Arnaud. « Les hommes des troupes de la marine en Nouvelle-France (1683-1763) », dans *Mémoires vives*, Bulletin de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, n° 22, octobre 2007.
- BÉLY, Lucien. *Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, P.U.F., collection Quadrige, 1996, 1384 p.
- Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. *Ces villes et villages de France, ... berceau de l'Amérique française*, Le Puy-Sainte-Réparate, vol. 1, Champagne-Ardenne, Alsace, Lorraine, 215 p.
- Connaissance et sauvegarde du patrimoine pontois, Pont-sur-Seine.
- ECCLES, W. J. « Buade, Louis de, comte de Frontenac et de Palluau », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.
- « État des fiefs du bailliage de Troyes », Document inédit publié avec notes par François Chandon de Briailles, dans *Travaux de l'académie nationale de Reims*, vol. 140, 1925-1926.
- Fichier *FrancoGène* [En ligne].
- Fichier *Origine* [En ligne].
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*. 4 volumes, Québec, La Maison des ancêtres, Les Archives nationales du Québec, Les Éditions du Miton, 1998-2001.
- LESSARD, Rénald. *Au temps de la petite vérole. La médecine au Canada aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Québec, Septentrion, 2012, 450 p.
- Musée national de la Marine - École de médecine navale, Rochefort (Charente-Maritime).
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal [En ligne].
- Société de généalogie de Québec, *Compagnies franches de la Marine au Canada 1750-1760* [En ligne].

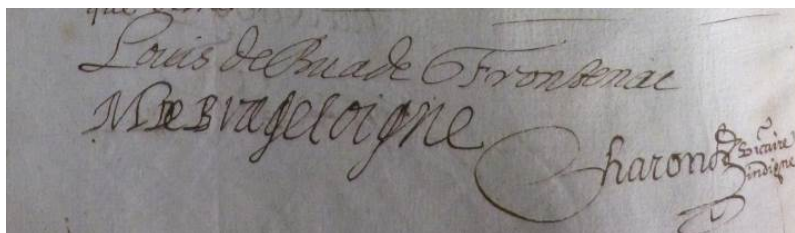


Photo des signatures au bas de l'acte. Fournie par l'auteur.